

« AUTOPSIE DU FAIT DIVERS »

Regards croisés sur le fait divers

COLLOQUE

Vendredi 30 septembre – Samedi 1^{er} octobre 2022

MENDE (Lozère) – Salle « Urbain V »

PRESENTATION GENERALE

Il est particulièrement difficile de définir précisément un fait divers, tant il est multiple. Il est, en effet, d'abord, une information journalistique, puis de la littérature. Il est aussi parfois une procédure judiciaire, un procès et une décision de justice. Mais il est aussi, quelque fois, un phénomène social, une loi et un fait historique.

Au pays d'un des plus grands faits divers de l'histoire, la Bête du Gévaudan, il nous est apparu intéressant d'essayer d'analyser le fait divers dans sa globalité, de sa source à ses conséquences sociétales.

Le but des rencontres du fait divers est donc de décortiquer cet « art de masse », comme le définissait Roland BARTHES, en faisant intervenir toutes les disciplines qui peuvent nous éclairer sur sa compréhension, les mécanismes et ressorts qu'il met en œuvre et les conséquences qu'il peut entraîner. Etapes par étapes, l'objectif de ces rencontres est aussi de savoir si le fait divers a toujours eu la place qu'il connaît aujourd'hui ou s'il est le révélateur de caractéristiques propres à notre époque.

Pour limiter le champ des investigations, seul le fait divers judiciaire sera analysé.

PROGRAMME

Vendredi 30 septembre 2022

14h00 ouverture du colloque par Mme Françoise PIERI-GAUTHIER, Procureure générale près la Cour d'appel de Nîmes et Mr GALLEGO, Président du CDAD

14h30 ouverture de la première table ronde

1^{ère} table ronde « **Du fait judiciaire au fait divers** » - 14h30/15h45

Tous les jours les juridictions de France ont à connaître de faits délictuels ou criminels. Parmi eux, certains vont alimenter les chroniques des faits divers de la presse régionale et nationale. Cette première table ronde aura pour objectif, notamment, de tenter de déterminer les critères qui guident le journaliste dans sa recherche du fait divers.

Participants :

- Yannick PHLIPONNAT, journaliste au quotidien « Midi Libre » ;
- Jean-Philippe DENIAU, journaliste – Chef du service police justice de France Inter – Président de l'association de la presse judiciaire ;

- Bérénice MARIAN, enseignante – maitresse de conférence en science de l’information et de la communication et directrice de la licence « Information et communication » à l’Institut Catholique de Paris.

-

15h45/16h : Pause

16h00 Ouverture de la deuxième table ronde

2^{ème} table ronde « **Du fait divers à l’affaire** » 16h00/17h15

Parmi les nombreux faits divers relatés dans nos journaux, certains vont connaître un écho médiatique plus fort et vont quitter la chronique des faits divers pour devenir une affaire. Lors de cette deuxième table ronde, les intervenants essayeront d’identifier les caractéristiques qui définissent une affaire judiciaire.

Participants :

- Marc RENNEVILLE, historien spécialisé dans l’histoire des sciences en rapport avec la Justice – Directeur du centre pour les humanités numériques et l’histoire de la Justice et directeur de recherche au CNRS;
- Nicolas SAJUS, docteur en psychologie et psychopathologie clinique – Expert près les tribunaux et la Cour pénale internationale
- Jean-Alphonse RICHARD, journaliste, présentateur de l’émission « L’heure du crime » sur RTL.

17h30- Présentation par le groupement de Gendarmerie de la Lozère de la prise en compte d’une scène de crime par les techniciens en investigations criminelles

Samedi 1er octobre 2022

09h00 Ouverture de la troisième table ronde

3^{ème} table ronde « **De l’affaire au procès** » 9h00/10h15

Les affaires judiciaires sont souvent des enquêtes et des procès complexes et très médiatiques. Il s’agira pour cette troisième table ronde de revenir sur les difficultés et les contraintes qui pèsent sur les enquêteurs, les magistrats et la défense lorsqu’ils sont confrontés au traitement judiciaire d’une affaire.

Participants :

- Etienne SESMAT, colonel de Gendarmerie en retraite, auteur du livre « Les deux affaires Grégory » (Belfont 2006) ;
- Stéphane CANTERO, magistrat, substitut général au parquet général près le Cour d’appel de Rennes ;
- Virginie PIN, avocat pénaliste au barreau de Toulon.

10h15/10h30 : Pause

10h30 Ouverture de la quatrième table ronde

4^{ème} table ronde « **Du procès au fait de société** » 10h30/11h45

Il arrive parfois que la vérité judiciaire ne mette pas un terme à une affaire. Elle quitte alors le palais de Justice et devient un fait dont s’empare la Société. Cette quatrième table ronde viendra s’attacher

rechercher les circonstances et les raisons qui font quitter le fait divers de la sphère individuelle pour en faire un fait de Société.

Participants :

- Lucie JOUVET-LEGRAND, enseignante, maitresse de conférence en socio-anthropologie à l'université Bourgogne Franche-Comté ;
- Michel DUBEC, médecin psychiatre et psychanalyste, expert judiciaire et auteur, notamment, du livre « Le plaisir de tuer » (SEUIL 2007).

14h00 Ouverture de la cinquième table ronde

5ème table ronde « **Du fait de société à la Loi** » 14h/15h15

Un grand quotidien national titrait il y a quelques années, « les faits divers font la loi », tant nombre de projets et de propositions de lois ont trouvé leur origine dans un fait divers. Il reviendra à cette ultime table ronde des rencontres d'analyser ce que traduit ce mouvement et l'influence réelle ou supposée du fait divers sur le processus législatif.

Participants :

- Julien FRAGON, docteur en science politique et enseignant à l'institut d'études politiques de Lyon et à l'université Lumière Lyon 2 ;
- Stéphane MAZARS, député de l'Aveyron, avocat (*sous réserve*) ;
- Bruno BERTHERAT, enseignant, maître de conférence en histoire à l'université d'Avignon.

15h30 synthèse et clôture du colloque